

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

1584 - Est-il nécessaire que chaque musulman voie le croissant lunaire ?

question

Question : Comment juger celui qui n'entre en jeûne que quand il aperçoit lui-même le croissant lunaire et ne veut pas se contenter de la vision du croissant par les autres et croit pouvoir tirer un argument des propos : **Jeûnez quand vous le verrez et mettez fin à votre jeûne quand vous le reverrez**. Peut-il valablement tirer un argument de ce hadith ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le jeûne devient obligatoire dès que le croissant est aperçu fût ce par un seul musulman intègre. C'est ce qu'indique l'ordre donné au musulman par le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) après qu'un bédouin eût attesté avoir vu le croissant lunaire. Quant au fait de vouloir tirer un argument du hadith : **Jeûnez quand vous le verrez et mettez fin à votre jeûne quand vous le reverrez**. pour soutenir l'idée selon laquelle chaque individu doit le voir personnellement avant d'entrer en jeûne, c'est inexact. En effet, le hadith exprime l'ordre général de jeûner après la vision du croissant, fût ce par un seul musulman sûr.

Avis de la Commission Permanente, 10/94.

Parmi les arguments utilisés pour soutenir que la vision du croissant par un seul musulman sûr suffit pour que le jeûne s'impose à tous les musulmans, le hadith d'Ibn Omar dans lequel il dit : **Les gens scrutaient le ciel pour apercevoir la lune et j'ai informé le Messager d'Allah (bénédictio et salut soient sur lui) que je l'avais vue. Dès lors, il s'est mis à jeûner et en a donné l'ordre aux gens**. (rapporté par Abou Dawoud dans ses Sunan : livre sur le jeûne : chapitre : le témoignage

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

d'une seule personne portant sur la vision du croissant lunaire annonçant le début du Ramadan).

Certains hérétiques n'entrent en jeûne qu'après tous les autres musulmans du fait de leur croyance erronée que l'on ne doit jeûner qu'après une vision personnelle du croissant lunaire. Les hadith réfutent leur opinion. En plus, il faudrait leur demander ce que feraient l'aveugle et celui qui voit faiblement. Il est vrai, comme le dit Allah le Très Haut : **ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais, ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent.** (Coran, 22:46). Allah est le seul qui guide sur le droit chemin.